

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 10 (2003)
Heft: 3

Artikel: Tout vient à point à qui sait attendre : de trois ouvrages récemment publiés sur la question des affaires menées par les Grandes Banques Suisses durant l'entre-deux-guerres et le second conflit mondial
Autor: Mazbouri, Malik
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-25081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TOUT VIENT A POINT A QUI SAIT ATTENDRE

DE TROIS OUVRAGES RECEMMENT PUBLIES SUR LA QUESTION DES AFFAIRES MENEES PAR LES GRANDES BANQUES SUISSES DURANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES ET LE SECOND CONFLIT MONDIAL

MALIK MAZBOURI

S'il est un domaine de l'histoire helvétique qui n'a guère suscité de vocations historiennes, c'est bien celui de l'histoire bancaire de ce pays. Et s'il est des thématiques et des périodes de cette histoire sur lesquelles l'historiographie scientifique peinait à se développer, la question des relations des Grandes Banques Suisses avec le Troisième Reich compte, sans aucun doute, au nombre de celles-là. Coup sur coup trois ouvrages viennent de paraître, dont le titre annonce un contenu propre à réjouir toutes celles et tous ceux qui désespéraient qu'un tel sujet trouve enfin ses spécialistes autorisé(e)s, entendez – l'histoire est ici prisonnière de ses méthodes – qui aient eu accès aux archives internes des banques.

Le *Credit Suisse Group (CSG)* a confié à Joseph Jung, Directeur de son service d'archives et d'études historiques, le soin d'éditer la première de ces publications. Conduite par une importante équipe de recherche formée pour l'occasion, il en est sorti, en novembre 2001, un fort volume de 855 pages, intitulé *Zwischen Bundeshaus und Paradeplatz. Die Banken der Credit Suisse Group im Zweiten Weltkrieg. Studien und Materialien*.¹ Le deuxième de ces livres est également le produit d'un travail d'équipe, quoique de dotation plus modeste: il a été mené par six des collaborateurs scientifiques de la Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale (CIE, dite «Commission Bergier»), dont le mandat s'est achevé en décembre 2001. Sorti de presse en mars 2002 sous le titre *La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme. Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931–1946)*, ce travail d'un peu plus de 700 pages n'était pas le moins attendu des quelque 25 volumes publiés sous les auspices de la CIE.² Quant au troisième des ouvrages qui font l'objet du présent article, il nous vient lui, de Michel Fior, assistant à l'Université de Neuchâtel. Un livre d'environ 350 pages, intitulé *Les banques suisses, le Franc et l'Allemagne. Contribution à une histoire de la place financière suisse (1924–1945)*, publié en mai 2002.³

Ces trois publications, bien qu'inégales, signent un moment important de la recherche; elles interviennent toutes dans le contexte ou à la suite immédiate

au rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre Mondiale et à la faveur desquels des thématiques d'ordre économique, ressortissant en particulier du domaine financier et bancaire, ont été mises en vedette. L'objet de la présente contribution est, dans un premier temps, de revenir sur chacun de ces trois ouvrages, non pour en proposer un compte rendu synthétique, mais pour tenter de mettre en valeur certains de leurs apports et, surtout, quelques-unes de leurs limites – tant il est vrai qu'ils restent, pour chacun d'entre eux, tributaires des conditions très particulières dans lesquelles ils ont été rédigés. Travaux de commande ou recherche autonome, là n'est d'ailleurs pas l'essentiel, puisque nous ne disposons jusqu'à présent d'aucune étude qui, portant sur ce thème, soit fondée sur des archives privées émanant des principales intéressées, soit les Grandes Banques suisses. En ce sens, notre soif de connaissance positive est telle, qu'en la matière, tout, ou presque, est bon à prendre: *einem geschenkten Gaul schaut man nicht ins Maul*. Dans un deuxième temps, je reviendrai tout de même, brièvement, sur ces «conditions particulières», c'est-à-dire, au premier chef, sur le problème, incontournable dans ce domaine, de la libre accessibilité aux archives pertinentes. Il me semble en effet que ces trois études posent, de ce point de vue, quelques difficultés qui valent d'être mises en relation avec ce qu'on sait du contexte dans lequel elles s'insèrent, et de ce qu'on peut craindre quant aux avancées de la recherche sur le chantier qu'elles ont ouvert.

L'étude publiée sous la direction de Joseph Jung compte, je l'ai dit, un peu plus de 850 pages. Moins qu'un livre d'histoire, davantage qu'un plaidoyer *pro domo*, il s'agit d'un intéressant et considérable *patchwork* de 12 chapitres, hésitant toutefois entre le compte rendu fiduciaire, le récitatif comptable, la synthèse à prétention magistrale et la volonté de faire science. On relèvera d'emblée que, sur ces 12 chapitres, seuls 7 sont véritablement consacrés aux affaires que l'une ou l'autre des banques de l'actuel CSG (je reviendrai plus bas sur le sens de cet *actuel*) ont menées durant la guerre. Les établissements concernés sont, par ordre d'importance sur le champ bancaire de l'époque: le Crédit Suisse, la Banque Populaire Suisse (BPS), la SA Leu & Cie (Banque Leu), le Crédit Foncier Suisse (*Schweizerische Boden-Kreditanstalt*, SBKA), à quoi s'ajoute la *Fides Treuhandvereinigung AG* (Fides), filiale fiduciaire du Crédit Suisse. Précisons, pour mémoire (car l'éditeur de l'ouvrage, pêche, sur ce point, par excès de modestie) que le Crédit Suisse, fondé à Zurich en 1856, est, à l'époque des faits, à la fois le plus considérable et le plus influent du groupe dit des Grandes Banques suisses – même si la bâloise Société de Banque Suisse (SBS), autre institut de la même catégorie lui tient la dragée haute dans plusieurs domaines – et le plus ancien, si l'on fait abstraction de la Banque Leu, doyenne du monde bancaire zurichois.

Voici, très brièvement commentés, comment se présentent la structure et le contenu de l'ouvrage.

Après l'avant propos de rigueur (signé par Lukas Mühlemann, Président du CSG à l'époque de la parution du livre), Joseph Jung procède à un résumé utile des principaux résultats de la recherche qu'il a dirigée. Vient ensuite un petit chapitre généraliste (38–66) sur les grands événements monétaires et financiers des années 1930 et leurs répercussions en Suisse – catastrophe boursière de 1929, crashes bancaires à Vienne et à Berlin, crise de la dette allemande et moratoires successifs sur les transferts de devises, dévaluation anglaise puis américaine, etc. Les troisième et quatrième chapitres, (67–273) véritable cœur de la recherche, traitent des relations d'affaires des banques de l'actuel CSG avec la clientèle allemande pendant le Troisième Reich et des opérations sur or conduites par ces mêmes banques (SBKA excepté) durant la Deuxième Guerre Mondiale. Plusieurs questions centrales sont abordées: les problèmes de transfert et les pertes essuyées sur les actifs détenus outre-Rhin; l'attitude de ces banques vis-à-vis des ordres de virement forcés effectués par les déposants victimes des exactions du Reich et le problème des avoirs pillés; la question des aryanisations d'entreprises et des relations avec la clientèle nazie ou compromise dans les crimes du régime; le blocage, en 1945, des avoirs allemands en Suisse; enfin, bien sûr, les transactions sur or effectuées durant la guerre. Ensuite, viennent une contribution de Thomas Maissen, collaborateur de la *Neue Zürcher Zeitung* pour les matières historiques, sur la problématique, beaucoup plus générale, de l'or volé où il est surtout question de la Banque Nationale Suisse (BNS), (276–320) puis un entretien avec Alois Bischofberger, chef économiste au CSG, sur l'importance de l'or dans l'histoire et l'économie. La septième partie du livre (332–370) porte sur divers mandats exercés entre 1934 et 1942 par la Fides (filiale fiduciaire du Crédit Suisse), dans le cadre de la liquidation des marks bloqués et de l'assainissement d'une importante société d'hôtellerie en Allemagne, ainsi que d'affaires relatives à divers objets d'art et livres précieux – affaires surtout menées, est-il précisé, pour le compte de clients anglo-saxons et israélites. Ce chapitre est suivi d'une intéressante contribution de Matthias Frehner, rédacteur à la *Neue Zürcher Zeitung*, portant sur le commerce des biens culturels venus d'Allemagne nazie en Suisse. (371–427) Le neuvième chapitre, important, nous transporte outre-Atlantique. Il examine la situation du Crédit Suisse dans le cadre, houleux, des relations financières américano-helvétiques entre 1939/41 et 1953. Comme la SBS, sa principale concurrente, le Crédit Suisse s'est installé à New York à la fin des années 1930, ville où il ouvre, d'ailleurs, sa première agence officielle à l'étranger (mai 1940): l'histoire de cette installation nous est donc contée, 162 ■ comme celle du développement de la technique dite du compte *omnibus* (qui

permettait de masquer l'identité des véritables propriétaires des avoirs déposés sous pavillon helvétique), et celle, plus ou moins consécutive à ces pratiques, du blocage des avoirs suisses aux USA. La partie suivante, volontiers autocritique, (553–624) porte pour l'essentiel, sur la manière dont le Crédit Suisse, la Banque Leu et la BPS ont traité, de l'immédiat après-guerre aux années 1990, la question des avoirs en déshérence. Après ces sombres pages, l'avant-dernier chapitre est consacré à un point beaucoup plus positif: le mandat fiduciaire que la BPS a exercé, sur demande de la Confédération (1943), pour gérer les avoirs appartenant aux réfugiés civils arrivés en Suisse après le premier août 1942. On y apprend que, pour l'essentiel, la BPS a rempli sa tâche à la satisfaction de cette catégorie de «clients» – lesquels étaient contraints par arrêté du Conseil Fédéral à traiter avec cet établissement – mais qu'elle fut mal récompensée de ses efforts, essuyant même, en dépit de ses premiers espoirs, des pertes sur ce type d'activités. Enfin, sous forme de conclusion, un chapitre signé par Hans J. Mast, ancien conseiller économique de la Direction du Crédit Suisse, porte sur la place bancaire helvétique durant le second conflit mondial. (767–790) Après avoir rappelé que cette dernière n'avait, à cette époque, pas encore l'importance internationale qu'elle a acquise par la suite, l'auteur cherche à nous convaincre, sans succès pour ce qui me concerne, qu'elle ne pouvait guère offrir plus de services au Troisième Reich que d'autres places neutres, telles que celles de Lisbonne ou de Stockholm. Sur cette thèse, disons distrayante, et qui (sans préjuger des éventuelles intentions du rédacteur) ne relativise en rien l'importance des services qu'a *effectivement* rendus la place bancaire suisse au Troisième Reich, le livre se conclut.

L'apport de cet ouvrage tient dans la richesse des éléments informatifs qu'il a choisis de nous livrer: éléments chiffrés, en partie inédits, appareil critique soigneux de références et de précision (ce n'est hélas pas la norme pour ce type de publications), système intelligent de renvois, description systématique, chapitre par chapitre, des fonds d'archives dépouillés. En outre, une bibliographie et une chronologie fort utiles figurent en fin de volume, tandis que des encadrés thématiques sont proposés, qui permettent au fil des pages de faire le point sur tel ou tel sujet d'intérêt. De la belle ouvrage donc, mais qui souffre d'un défaut rédhibitoire. L'étude, en effet, porte, pour ce qui regarde les sept chapitres consacrés aux activités des banques du CSG, exclusivement sur ces banques-là. Or il y a erreur sur la marchandise: certes, les établissements en question appartiennent bien au groupe du CSG, mais tel que ce groupe se présente *aujourd'hui*. A l'époque, ni la BPS ni la Banque Leu SA, instituts dont il est beaucoup question dans cette étude, n'appartiennent au «groupe» du Crédit Suisse: la première a été sauvée de la faillite en 1933, et à grands frais, par la Confédération, qui y délèguera jusqu'en 1948 une majorité d'administrateurs; ■ 163

quant à la seconde, victime de ses engagements en Allemagne durant la Première Guerre Mondiale, elle est alors étroitement liée à la SBS, dont l'intervention, en 1921, l'avait sauvée de la faillite. Il se trouve seulement que, par le jeu de reprises ultérieures (1993 pour la BPS, 1990 pour la Leu), les archives de ces établissements, comme tant d'autres, appartiennent désormais au CSG.

D'où ma gêne, relative au titre même de ce livre, propre à induire une certaine confusion entre ce qui engage, peut-être, les responsabilités juridiques et morales du conglomérat dans sa composition actuelle, et ce qu'était, à *l'époque des faits*, le «groupe» d'entreprises évoluant dans l'orbe du Crédit Suisse. Et de cette histoire-là, fors les quelques pages consacrées au SBKA et le chapitre plutôt lénifiant relatif à la Fides, il n'est pas un instant question dans ce volume. Ainsi, à une exception près (la «Winterthur»), nulle mention dans les 855 pages du livre des relations entretenues par le CSG avec les quatre ou cinq grandes compagnies d'assurances helvétiques qui lui sont traditionnellement proches; pas le moindre mot, non plus, des éventuelles opérations menées par l'intermédiaire des nombreuses sociétés spécialisées dans lesquelles ses administrateurs possédaient une influence déterminante, telles l'Elektrobank (pour ne prendre que le domaine de l'électricité); rien, non plus du rôle de ses discrètes filiales bancaires en Suisse, comme la Bank in Zürich, ni, enfin, ou à peine et en passant, des multiples fondations financières, moins anciennes et de moindre envergure certes, mais qui ont fleuri tout au long des années 1920–1930 et fort utiles, comme, entre autres, la Faminta de Glaris.

Il faut insister sur ce silence, car le Crédit Suisse, soit en les fondant lui-même, soit en y prenant une participation, a très tôt pratiqué, en Suisse comme à l'étranger, une politique consistant à s'adjoindre ou à collaborer intimement avec des instituts et des sociétés susceptibles de lui ouvrir (sans toutefois l'engager sous sa propre raison sociale) des domaines complémentaires et parfois décisifs d'activité: assurances, crédit foncier, sociétés financières, services fiduciaires, fonds de placement spéciaux, etc. Si, en droit, ces sociétés ne sont pas toutes *formellement* des filiales de la banque, elles lui sont, de fait, *historiquement* liées. Et à tel point que l'histoire d'une telle banque se vide d'une bonne moitié de sa substance lorsqu'elle n'est pas rapportée à celle de sa nébuleuse, laquelle détermine, au final, la surface *réelle* de ce genre d'établissement. Dans le même sens, le peu d'attention porté aux personnalités qui dirigeaient le Crédit Suisse d'alors, jusqu'à l'index de fin d'ouvrage, qui ne comporte aucune entrée nominative, est regrettable. Non qu'il s'agisse d'individualiser à l'excès. Mais parce que, s'il n'est pas facile de tracer la cartographie exacte des intérêts détenus par une Grande Banque moderne, le profil de ses dirigeants, et, surtout, la recension des diverses positions que ceux-ci

sont une précieuse aide à la recherche. C'est le souci de cette épaisseur historique-là que j'aurais aimé trouver dans l'ouvrage de Joseph Jung qui, en dépit de ses 855 pages, m'a donc laissé sur ma faim.

De ce point de vue, l'étude menée par les six collaborateurs de la Commission Bergier me paraît beaucoup plus substantielle. Disons tout de suite qu'elle souffre des mêmes qualités et défauts que plusieurs autres publications de cette Commission: un plan discutable d'exposition, des parties de valeur trop inégale, un manque de problématisation parfois gênant. En même temps, le contexte de son élaboration (j'y reviens également), marqué par la certitude que l'accès aux archives privées allait se refermer avec la fin du mandat de la CIE, explique sans doute ce qui s'est passé: l'échéance tombant à fin 2001, les rédacteurs ont manqué de temps pour développer le résultat de leurs recherches, et leur priorité a été de livrer, sans toujours bien les organiser, le plus possible de matériaux.

Cela dit, cette étude (dont, comme la précédente il ne peut être question de donner à voir toute la richesse informative) me semble très importante pour deux raisons au moins. La première tient précisément aux matériaux *extraordinaires* qu'elle livre à la recherche. Sur le plan des chiffres, par exemple, les données publiées en annexes (582–628) sont complètement inédites. Pour la première fois, en effet, on dispose sur une période d'à peu près dix ans (1935–1945), de données relativement complètes sur l'origine, par pays, des ressources collectées par les banques et sur les principales destinations géographiques (malheureusement pas sectorielles) qu'elles ont réservées à ces emplois. Même chose pour tout ce qu'on appelle les activités hors bilan, essentiellement, pour cette époque, la gestion de fortune: là encore des chiffres inédits sont proposés, qui montrent, par exemple, que la masse des fonds gérés par les Grandes Banques helvétiques dépasse, dès le début des années 1920, le volume des bilans publiés. En 1945, la valeur nominale totale estimée de ces dépôts, si nous cumulons ceux que gèrent le Crédit Suisse et la SBS, frise les 9 milliards de FS courants (le PIB nominal de la Suisse en 1945 atteint à peu près 14 milliards), pour un bilan publié cumulé d'un peu moins de 3,5 milliards. D'autres données, encore, sont d'une importance et d'une utilité considérables: grâce à l'accès aux comptabilités internes encore disponibles, les auteurs ont pu, par exemple, montrer les différences qui existent entre les bilans publiés, en particulier les bénéfices avoués des deux plus Grandes Banques suisses d'alors, le Crédit Suisse et la SBS, et leurs bénéfices nets réels, de loin plus importants. (132)

Mais les mérites de cette recherche, deuxième raison de son importance, sont aussi méthodologiques. Je signalerai deux points en particulier. D'abord, la place accordée à l'examen des filiales spécialisées et autres sociétés proches ■ 165

des Grandes Banques: celles-là fonctionnent, d'une part, comme masse de manœuvre au service de celles-ci, mais aussi comme fusible en cas de crise et, d'autre part (lorsqu'il s'agit de sociétés écrans) comme instrument discret de prestations financières. En d'autres termes, les auteurs de l'étude ont très bien vu que, pour tenter de saisir la surface réelle des activités des Grandes Banques suisses, il ne suffisait pas de procéder au récitatif comptable de leurs opérations, mais tâcher de saisir les contours de leurs participations et pôles d'influences – cette nébuleuse extraordinairement dense, que j'évoquais, justement, à propos du Crédit Suisse. Ensuite, que ce sont les services financiers offerts dans ce cadre, dont les achats d'or, par exemple, ne sont qu'un des éléments, qui ont fait le gros, le très gros, des affaires internationales des banques suisses durant les années 1930 et la Deuxième Guerre Mondiale – et non les relations classiques de crédit. Autrement dit, l'historien qui, constatant par exemple une diminution des engagements des Grandes Banques suisses en Allemagne nazie, conclurait à une dissolution des liens avec le Troisième Reich, pourrait bien se tromper du tout au tout. Ces liens ont simplement pris, à quelques notables exceptions près, une forme différente, mais continuent de se développer dans un contexte où les relations directes de crédit, en raison, notamment, du contrôle des transferts et de l'organisation des flux commerciaux et financiers par voie de clearing, ne sont plus à l'ordre du jour.

C'est ce que donne très bien à voir les chapitres 3 («Les grandes banques suisses et leurs engagements en Allemagne, 1931–1945, 197–276») et 4 de l'étude («Les affaires des grandes banques suisses avec le Troisième Reich, 1938–1945», 277–439), ce dernier étant sans conteste le plus stimulant des sept chapitres qui la composent. Le chapitre 3 traite, pour l'essentiel, de la façon différenciée dont les Grandes Banques helvétiques ont géré le problème du blocage de leurs créances et engagements en Allemagne. En raison de l'adoption, par ce pays, d'entraves de plus en plus drastiques aux sorties de devises, ses créanciers, au rang desquels la Suisse entraînait en troisième ou en quatrième position (derrière les USA et la Grande-Bretagne, juste devant ou juste derrière les Pays-Bas), durent, dès 1931, négocier dans le cadre dit des accords de prorogation diverses solutions pour rapatrier leurs créances, ou du moins en percevoir les intérêts. Très engagées en Allemagne, toutes les Grandes Banques suisses ne parvinrent pas également à tirer leur épingle du jeu: selon la nature des créances détenues (court, moyen, long terme), et, surtout la surface financière dont elles disposaient, certaines arrivèrent à amortir les pertes essuyées (Crédit Suisse et SBS), d'autres furent obligées de jeter l'éponge à brefs délais (Banque d'Escompte Suisse à Genève), de procéder à des assainissements drastiques (Union de Banques Suisses et Banque Leu & Cie à Zurich) ou de s'adresser à la Confédération (BPS); par ailleurs, deux

d'entre elles, la Banque Commerciale de Bâle et la Banque Fédérale de Zurich furent si profondément atteintes qu'elles durent se résoudre, en 1945, à se laisser reprendre par la concurrence: la première fut absorbée par la SBS, la seconde par l'UBS. Les bouleversements intervenus sur le marché allemand incitèrent la SBS et le Crédit Suisse à développer leurs activités sur le marché intérieur et à réorienter leurs emplois d'Est en Ouest: ouverture occidentale, qui, ajoutée à la montée des tensions sur le continent, conduisirent finalement les deux instituts à s'implanter aux USA (1939/40). Le but de cette installation visait moins, dans un premier temps, à investir le marché américain qu'à y abriter des fonds, manière de rassurer la clientèle, notamment étrangère, et de maintenir ainsi leur capacité à drainer les épargnes, un temps affaiblie. Pour autant, les principales Grandes Banques ne s'étaient pas coupées du grand voisin du Nord, loin de là. Le contact fut maintenu par le biais, d'une part, des fameux accords de prorogation, lesquels font d'ailleurs l'objet d'une lecture intéressante et originale, au chapitre 2. D'autre part, comme le chapitre 4 en développe nombre d'exemples, les prestations qu'était capable de fournir l'outillage bancaire helvétique, doublé de son déjà traditionnel réseau international de contacts et correspondants, devint, côté allemand, de plus en plus recherché à mesure que les Alliés progressaient sur le front de la guerre économique. Opérations sur or, commerce des devises, trafic de billets de banque, achat et revente de titres, pour être diversement, mais *assurément* lucratives (les auteurs fournissent à cet égard des chiffres et des citations qui ne laissent planer aucun doute) se multiplièrent: là, les filiales discrètes et autres sociétés gigognes montrèrent leur pleine utilité. Un réseau d'un degré de complexité tel, d'ailleurs, qu'il fut un casse-tête pour les Alliés d'essayer d'en démêler les fils. Quant aux relations directes de crédit, beaucoup moins de saison à quelques exceptions près (notable il est vrai, dans le cas de l'*IG Farben*), elles furent remplacées soit par le financement indirect du commerce germano-suisse, peu risqué puisque intervenant en général dans le cadre, garanti par la Confédération, des accords de clearing, soit par des accreditifs ou autres formes de crédit ouverts en faveur d'entreprises suisses travaillant pour le Troisième Reich (au nombre, par exemple, desquelles la *Werkzeugmaschinenfabrik Bührle & Co*). Deux éléments, par exemple, que le livre publié par le CSG se garde de mentionner.

Le chapitre 5 de l'étude, consacré à certains cas d'aryanisation, m'a paru être l'un des plus faibles de l'ouvrage, non par les éléments informatifs qu'il fournit, riches et illustratifs, mais par les commentaires, un peu redondants qui les accompagnent. On retiendra, entre autres, cette extraordinaire citation (février 1942) du Dr Paul Jaberg (1878–1955), grand maître d'œuvre des accords de prorogation avec l'Allemagne et président de l'UBS (1941–1953), à propos ■ 167

de la *hot-money*: «[...] l'argent que nous confient les étrangers constitue souvent des capitaux vagabonds, instables au plus haut degré et toujours à l'affût de placements ou de monnaies plus sûres. Comme le Juif errant, ils sont en migration continuelle.» (445) Le chapitre suivant, consacré aux activités des Grandes Banques suisses outre-atlantique (principalement la SBS et le Crédit Suisse), met en valeur plusieurs éléments qui eurent, à eux seuls, justifiés une étude spéciale. Je ne pense pas seulement aux opérations de camouflage des fonds allemands, bien décrites dans la troisième section du chapitre, et qui débouchèrent, après le blocage des avoirs «suisses» aux USA (juin 1941), sur les tensions et complications diplomatiques croissantes qu'on sait, elles aussi évoquées. Mais également à l'âpre et efficace résistance que, malgré leurs divisions internes (éléments neufs et beaucoup moins connus du dossier), les milieux bancaires suisses, jouant de la neutralité, du secret bancaire et des complaisances de la haute administration fédérale, sont systématiquement parvenus à opposer aux pressions alliées. Cela étant, et même si j'aurais aimé en savoir davantage des raisons pour lesquelles la Confédération s'est montrée si compréhensive à l'égard d'un milieu dont les agissements ont pesé très lourd sur la politique étrangère de la Suisse, je ne ferai pas reproche aux auteurs, bien au contraire, d'avoir été insensibles à cet aspect de la question. Nul doute, que les lectrices et lecteurs intéressé(e)s par des questions comme les relations entre le monde bancaire et l'Etat, ou entre élites économiques et haute fonction publique, trouveront dans ce livre, comme dans d'autres études de la CIE, de quoi nourrir leurs propres recherches – même s'ils pourront parfois regretter (ce n'est pas mon cas) que le souci manifeste d'atteindre à une certaine exhaustivité dans la description des faits, l'ait emporté sur celui des généralisations théoriques.

En conclusion, les auteurs tentent, notamment, de replacer les principaux acquis de leur étude dans le cadre plus spécifique du développement de la place financière suisse, et plaident, en résumé, pour la thèse d'une période de consolidation structurelle, en dépit même de toutes les difficultés conjoncturelles rencontrées dès le début des années 1930. Thèse correcte, pour autant que je puisse en juger, et que la richesse remarquable des matériaux inédits offerts par cet ouvrage, à raison qu'on puisse en poursuivre la collecte par la suite, permettra sans doute d'étayer, dans la perspective d'une histoire générale du développement des institutions bancaires et financières helvétiques au 20^e siècle. Et ce n'est pas là la moindre des contributions qu'apporte cette étude à l'historiographie suisse contemporaine.

Le troisième ouvrage dont je voudrais dire quelques mots m'a, je l'avoue, déçu. Et d'autant plus que l'auteur – privilège rare dans le monde de la re-

de la Société de Banque Suisse (SBS) à Bâle, devenue, par sa récente fusion avec l'Union de Banques Suisses, le premier groupe bancaire du pays, doublé d'un agent financier d'importance planétaire. Le titre de l'ouvrage, pourtant prometteur, évoque une étude portant sur trois objets – les banques suisses, la politique monétaire et l'Allemagne – tandis que le sous-titre, engageant lui aussi, annonce une contribution à l'histoire de la place financière helvétique de 1924 à 1945. Ambitieux programme, sans nul doute, dont, lecture faite de l'ouvrage, on s'aperçoit, hélas, qu'il n'a pas été respecté. Non, certes, que l'auteur manque d'idées générales sur chacun de ces trois sujets, ni sur ce qui les relie, tout au contraire: à l'inverse des rédacteurs de l'étude précédente, il ne nous en épargne à peu près aucune, qu'elles lui appartiennent ou non, privilégiant, en outre, les déclarations d'intention sur le souci de la démonstration effective. De telle sorte que si l'on saura tout, ou presque, des conceptions de cet auteur quant à la manière correcte de poser «les questions centrales relevant de l'histoire», (12) on en apprendra bien peu, en revanche, sur les objets qu'il prétend traiter.

Ainsi, par exemple, de la politique monétaire. Fior nous explique, dès l'avant-propos qu'«elle joue un rôle tel qu'une étude sur la place financière ne saurait en faire abstraction», (9) précisant aussitôt qu'il l'abordera surtout dans les effets qu'elle a eus sur «la constitution de la place financière». Fort bien. Prenons donc le chapitre 3 de l'étude, intitulé «Le franc suisse et la politique monétaire de la BNS». (71–125) Là, la perspective semble s'être déjà modifiée, puisqu'il s'agit maintenant de poser «le problème de la politique monétaire et de son rôle dans les relations entre les grandes banques et l'Allemagne [...]». (71) Suivent une trentaine de pages sur les tenants et aboutissants de cette politique, de l'émergence supposée de la notion, aux règles et «bases théoriques» de l'étalon-or, en passant par l'énumération des instruments monétaires et non monétaires de la politique monétaire, sans oublier, bien sûr, la «fonction symbolique» (90) du franc suisse, avant d'en arriver, (99) à la question de savoir (je cite) quelle «politique la BNS [a] mené, entraînant quelles conséquences, et au profit de quel acteur social». On y apprend, belle découverte, que la stabilité du franc et le maintien de taux d'intérêts modiques sont les «deux objectifs qui résument la politique» (109) de la banque centrale sur la période et que le secteur financier fut le «principal bénéficiaire de la politique suivie». Ensuite, retour aux phases de celle-ci jusqu'à fin 1945, en passant par l'évocation du débat sur la dévaluation de 1936, avant d'en arriver, enfin, (124) à la dernière section du chapitre (une page), intitulée: «Politique monétaire et constitution de la place financière». Et de conclure que, si les autorités monétaires ont mené une politique «détachée des préoccupations conjoncturelles internes», cette dernière a eu pour conséquence de favoriser le secteur financier et qu'elle fut ■ 169

donc «l'une des conditions d'émergence de la place financière, pas la seule», précise l'auteur. Car, nous est-il maintenant révélé, «la question ne se pose sans doute pas ainsi», (124) mais doit être resituée dans une perspective plus «systémique», tenant compte d'éléments comme «la fiscalité, la neutralité, la qualité des services financiers, le secret bancaire, la stabilité politique, le régime libéral». Nulles réflexions, ni références bibliographiques à propos de ces éléments, pourtant traités par d'autres, pas plus que le moindre mot au sujet de la composition des autorités de la BNS sur cette période, ni de leurs rapports avec les Grandes Banques suisses. Mais pas moins de 54 pages (sur 275 de texte) pour un contenu informatif qui n'ajoute rien, ni par les faits ni par leur interprétation, à ce dont nous pouvons prendre connaissance par la littérature secondaire.

La même critique pourrait s'appliquer au thème du développement de la place financière suisse. Annoncé dans la première partie de l'ouvrage («Eléments pour une histoire de la place financière suisse», 11–31), repris dans la dernière («La place financière de 1924 à 1945: Essor ou stagnation, 271–277»), il faudra en gros se contenter d'apprendre que ce développement engage des «facteurs variables» (entendez la conjoncture économique et socio-politique), des «facteurs stables» (entendez, je cite p. 23, le «souci de développement des banques [sic]» et l'extraversion économique de la Suisse) et des «facteurs structurels» (la stabilité politique et la neutralité). A cela s'ajoute une recommandation: surtout, prenez garde à ne pas croire que l'état de développement actuel de la place financière suisse procéderait d'un mouvement linéaire. Et d'autant que, je cite, «[p]eut-être certains historiens ont-ils à ce sujet été influencés par une vision marxiste de l'histoire, par un processus dialectique linéaire menant tout droit vers une fin donnée dès le départ, soit la crise du capitalisme». (19) Voilà certes de fortes considérations, encore que je ne voie pas très bien, rapportés à l'histoire de la place financière, qui sont ces historiens sous influence «marxiste», ce qu'a de «linéaire» un processus dialectique et en quoi «la crise du capitalisme» regarde la perception finaliste qu'on pourrait avoir du développement bancaire helvétique. Passons.

Muni de ce viatique et de quelques autres réflexions tournant autour de la pertinence des «concepts» de «stabilité» et de «complémentarité» pour saisir le rôle que l'Etat a pu jouer dans l'essor de la place financière (illustré par quelques allusions à la Loi sur les Banques de 1934), l'auteur part en chasse. Et cela fait assez vite long feu. Au début du chapitre 2 («La tentation allemande: flux de capitaux et structures bancaires», 33–69), il exprime, entre autres déclarations d'intentions, sa volonté de rendre compte de ce «à quoi correspond la structure bancaire» en 1924 – début de sa période donc – histoire, précise-t-il de

(34) Suivent des chiffres relatifs à l'évolution, entre 1918 et 1948, du bilan des Grandes Banques et des Banques Cantonales, assortis de ceux de leurs bénéfices nets, tels du moins qu'on les trouve dans les statistiques publiées. C'est bien maigre, d'autant que rien d'autre n'est dit des structures de la place financière suisse de l'époque. Mais qu'en ressort-il?

D'abord que l'auteur n'a pas songé à exprimer ces sommes en valeurs constantes, ce dont il ne s'alerte que par la suite, sans rien nous dire ni de l'indice utilisé ni de l'année de référence choisie lorsque, par exception, il déflate ses données. Mutisme très fâcheux, dans la mesure où, parmi les rares chiffres qu'il a soudain l'idée d'exprimer en francs constants, figure l'état des réserves latentes de la SBS, seuls matériaux (ou à peu près) qui soient tirés de la comptabilité *interne* de cette banque! Mais bref, d'après lui, les Grandes Banques auraient vu leur bilan total augmenter de 18 pour cent entre 1924 et 1945 (en termes constants il y a légère diminution). La raison de cela? Eh bien, nous est-il dit, c'est que les Grandes Banques, très actives sur les marchés extérieurs, ont été atteintes de plein fouet par les effets de la crise allemande de 1931, puisque, je cite, «entre 1924 et 1931, c'est l'Allemagne qui, à des degrés variables selon les instituts, constitue la principale source de financement et de revenus» de ces établissements. (35) Avant de rectifier le tir page 48, et de s'aviser que, sur cette période, «il ne fait guère de doute [...] que l'essentiel des capitaux ne proviennent pas d'Allemagne [...] mais de France» – ce en quoi nous le rejoindrons. Tout cela ne nous apprend pas grand-chose de plus ni de mieux que ce qu'on ne savait déjà en lisant, par exemple, le mémoire d'Adolf Duttweiler (1983), ou la thèse d'André Cornu (1967),⁴ deux auteurs dont Fior, à en juger par sa bibliographie, semble ignorer l'existence – à moins qu'il n'ait trouvé superflu de les mentionner. Le chapitre 4, intitulé «La place financière suisse et les transactions sur l'or» (127–167) me paraît essentiellement destiné à briser quelques lances contre les publications que la CIE a vouées au sujet, mais apporte, en revanche, quelques matériaux et réflexions valables sur les activités de la SBS dans ce domaine; on trouvera, en particulier, la relation des activités d'une de ses filiales, Métaux Précieux SA, ainsi que d'une société dont la banque a, en 1935, favorisé la création, la Compagnie des Métaux Précieux à Paris. Pour le reste, il est peu question dans ces pages de la place financière suisse, mais surtout de la politique de l'or menée par la BNS dans le contexte de la Seconde Guerre Mondiale, sujet, comme on sait, abondamment traité ailleurs.

Il faut donc attendre le chapitre 5, intitulé «Une grande banque suisse dans la tourmente» (174–270) pour découvrir enfin ce qui justifie la parution de cet ouvrage: le récit, plus ou moins fondé sur des documents d'archives internes, des activités d'une Grande Banque (la SBS) sur la période retenue par

l'auteur. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le contenu informatif du récit n'a guère profité de ces ouvertures documentaires. Je passe sur la question des participations industrielles de la SBS, expédiées en trois pages, et en viens à l'un des points centraux, sinon majeurs, de l'argumentation développée: l'idée selon laquelle les dirigeants de cet institut, à l'image de leurs concurrents helvétiques, n'ont pas eu, dans leurs engagements sur l'Allemagne, une politique appropriée de gestion des risques – au sens où seuls les risques encourus au «niveau *micro-débiteur*» (entendez les garanties de solvabilité présentées par chacun des débiteurs en particulier) auraient été pris en compte et non le «*risque de transfert*» (entendez les risques liés à une orientation trop exclusive des emplois sur un territoire donné). Libre à l'auteur, sur la foi des quelques citations qu'il produit à l'appui de cette thèse, d'aborder la question en ces termes. Mais il me semble aller un peu vite en besogne. D'abord, parce que ce n'est pas la première fois, dans l'histoire des banques helvétiques, que des engagements trop exclusifs sur l'Allemagne leur procurent de très cuisantes déconvenues: cas fameux, entre autres, du Crédit Suisse et de la Banque Leu après la Première Guerre Mondiale. D'où je suis fondé à penser (et à prouver) qu'une certaine expérience du «risque de transfert» existait *préalablement* à la stabilisation du mark (1924). Et que cette expérience, ajoutée à la structure fortement labile de leurs ressources, explique que des banques comme la SBS et le Crédit Suisse aient, dès lors, privilégié les opérations à court terme dans leurs rapports de crédit avec les débiteurs allemands. Ensuite, au contraire de ce que dit l'auteur, que les banquiers de cette époque ont non seulement conscience du «risque de transfert» lié à toute prestation de crédit dans un univers devenu très instable, mais n'ignorent pas non plus les «risques sectoriels», liés à la situation de telle ou telle branche d'industrie. Enfin, et surtout, qu'il ne faut jamais prendre les déclarations des intéressés pour argent comptant. Et d'autant moins, en l'occurrence, qu'une fois le moment de l'euphorie passé et celui des inquiétudes puis des pertes venu, la volonté de rassurer puis de s'auto-justifier a de fortes chances d'orienter pour beaucoup le propos de ceux auxquels sont imputables les «erreurs» commises. La question me semble bien plutôt être de savoir pourquoi, alors même que l'histoire *récente* des engagements outre-Rhin aurait dû plaider et plaidait en effet pour une répartition plus mesurée des risques, les banquiers suisses d'alors (ils furent loin d'être seuls) ont si unanimement cédé à cette «tentation allemande». Certes, et j'aurais aimé que l'auteur y insiste davantage, les marges réalisées sur ce marché – dans un contexte où les ressources affluaient par ailleurs, pressant à une rentabilisation urgente des emplois, et donc à l'exploitation maximale de ce filon qui s'offrait comme spontanément – expliquent en partie le phénomène. Mais pas seulement, car il

y a là, également, l'expression de liens historiques profonds: géographiques, économiques, politiques, culturels, et aussi le rôle, sans doute décisif, que l'Allemagne (avec la France) a joué, dès avant la Première Guerre Mondiale, dans l'essor de la place financière suisse moderne.

La conclusion principale de l'auteur, apparemment, se confond assez avec celle de la CIE, savoir que l'entre-deux-guerres et le second conflit mondial ont préparé les conditions de l'expansion ultérieure. Je confesse, cependant, n'avoir pas trouvé, chez Fior, de quoi asseoir cette thèse, que je crois pourtant fondée. Quant à sa conclusion secondaire, selon laquelle les Grandes Banques helvétiques n'auraient pas «su tirer leur épingle du jeu en maîtrisant leur croissance», (277) elle me paraît, elle aussi, ne pas reposer sur grand chose, si tant est, ici encore, que la question doive être posée en ces termes. Au final donc, un livre dont la publication m'a paru bien précipitée, et à tel point que l'ouvrage comporte d'ailleurs de curieuses coquilles, comme cette «Union de Banque Suisse», continuellement privée de ses deux «s» (à «Banque» et à «Suisse»), et des erreurs qui ne sont pas de détail, comme celle du tableau 17, (220) où le montant du capital de la SBS est, en fait, confondu par l'auteur avec celui de son bilan. Les silences de la bibliographie, eux, sont proprement écrasants: à cet égard, on mentionnera seulement que, parmi les ouvrages auxquels l'auteur ne s'est pas référé, figurent à peu près toutes les recherches publiées par la CIE sur des sujets relatifs à l'histoire de la place financière suisse. Chose que je ne songerais pas à signaler, si Fior lui-même n'écrivait, à juste titre, que ces études ne doivent pas être considérées comme «l'étape ultime du processus de recherche» mais comme le «point de départ de nouvelles analyses». (12) Dès lors, il faut choisir: soit on se donne *effectivement* ces publications comme «point de départ», et on prend le temps de les consulter; soit on s'abstient, pour le moins, de porter un jugement quelconque à leur propos. Enfin, *last not least*, on notera, qu'en dépit d'annexes (qui font d'ailleurs doublon avec celles, beaucoup plus complètes, que propose l'étude de la CIE), Fior n'a pas jugé bon de dresser la liste des archives qu'il a pu dépouiller auprès de l'ancienne SBS puis de la nouvelle *UBS*, ni d'en dire le moindre mot, comme si tout un chacun pouvait accéder à cette précieuse matière première. Il insiste beaucoup, en revanche, sur sa propre et complète indépendance de chercheur, précisant même qu'il n'a touché aucun subside de la part des banques en question.

Certes, tout cela serait assez indifférent (et je terminerai là-dessus) si la recherche sur l'histoire de la place financière helvétique ne se heurtait pas à de très sérieux obstacles documentaires, en particulier sur la période traitée par chacun des trois ouvrages que je viens de présenter. L'inaccessibilité des archives bancaires à toute personne extérieure aux services des établissements ■ 173

concernés est une donnée lourde du problème: rarement démentie pour ce qui concerne les archives issues d'une période antérieure aux années 1930 (la palme des fins de non-recevoir revenant à l'ancienne Union de Banques Suisses de Zurich), cette inaccessibilité a été absolue, du moins jusqu'à des temps très récents, pour tout ce qui concerne le cours ultérieur des événements. A cet égard, on sait que, pour conduire son mandat, la Commission Bergier a disposé d'un privilège unique, puisque par arrêté fédéral, toute restriction légale à la consultation des fonds d'archives privés jugés pertinents a été levée – mais au bénéfice exclusif des membres et collaborateurs de cette même Commission et dans les strictes limites de la durée de son mandat, soit cinq ans. Par contrepartie, membres et collaborateurs de la CIE, s'engageaient, eux, à observer, durant mais aussi après le terme de leur engagement, le secret de fonction. Solution fort critiquable et à juste titre critiquée, d'autant que, sa mission accomplie, la Commission a dû retourner l'ensemble des documents privés dont elle possédait les photocopies aux propriétaires légaux des originaux.⁵

Dans le cas de la CIE, les banques concernées ont donc dû, bon gré mal gré, *se résoudre* à accepter que les collaborateurs de cette Commission mènent et publient une étude fondée sur l'exploitation de leurs fonds d'archives. L'étude qui en est sortie, je l'ai dit, est loin d'être parfaite. Mais les auteurs de celle-ci n'étaient pas maîtres d'en renvoyer la publication ni de prolonger leurs recherches et manifestent, tout au long de leur travail, une réelle volonté de livrer le plus de matériaux qui puissent être utiles à la recherche indépendante: leur travail sera, de ce point de vue, séminal. Rien, sinon l'échéancier politique du moment, n'obligeait le CSG à publier sa présente monographie: même si elle s'orne de quelques signatures externes au *staff* de la banque, il s'agit d'un ouvrage de commande, où, de toute évidence, le souci de l'histoire ne saurait être abstrait du contexte dans lequel une telle préoccupation s'est manifestée. Pour ce qui concerne cette banque, qui ne saurait se fermer à elle-même ses propres archives, on aurait apprécié qu'elle anticipe davantage et n'attende pas l'orée du troisième millénaire pour se pencher enfin sur cette période de son passé – alors même que la CIE, notamment, était à pied d'œuvre et qu'il n'était nul besoin d'être grand clerc pour prévoir que ses travaux déboucheraient sur une série d'études susceptibles, forcément, de concerner le CSG. Ouvrira-t-il pour autant ses archives à la recherche indépendante, la question reste en suspens: le risque n'est pas nul, en effet, de voir cet établissement tirer prétexte des travaux par lui-même publiés pour refuser d'entrer en matière, au motif que tout ce qu'il y avait à dire sur son histoire l'a été. L'ancienne SBS, contrainte elle aussi d'ouvrir ses archives aux gens de la Commission Bergier, a choisi, dans le même temps ou à peu près, d'en permettre également l'accès

à un chercheur qui ne disposait, semble-t-il, d'aucun mandat particulier. Tant mieux certes pour l'intéressé, mais comment expliquer cette libéralité peu coutumière, s'agissant de cette période-là de l'histoire de la banque? Question indécidable et, comme l'heureux élu ne nous dit rien à ce propos, je réserverai ma réponse. Tout en ajoutant que, si cette banque, qui partage désormais les destinées d'un des établissements les plus hostiles à toute intrusion dans son passé, poursuit sur une ligne de relative ouverture, ma question s'avérera sans fondement. Mais si tel n'est pas le cas, les conditions de la recherche indépendante en matière d'histoire bancaire s'en trouveront durablement aggravées: à eux seuls, en effet, le CSG et la nouvelle UBS, par le jeu de la concentration bancaire, des reprises et fusions opérées depuis plus d'un siècle, se trouvent, aujourd'hui, dépositaires d'un patrimoine archivistique qui regarde un pan majeur de l'histoire économique et sociale de ce pays, comme d'ailleurs de ses relations internationales.

Notes

- 1 Joseph Jung, *Zwischen Bundeshaus und Paradeplatz. Die Banken der Credit Suisse Group im Zweiten Weltkrieg. Studien und Materialien*, Zurich 2001.
- 2 Marc Perrenoud et al., *La place financière et les banques suisses à l'époque du national-socialisme. Les relations des grandes banques avec l'Allemagne (1931–1946)*, Lausanne 2002.
- 3 Michel Fior, *Les banques suisses, le Franc et l'Allemagne. Contribution à une histoire de la place financière suisse (1924–1945)*, Genève 2002.
- 4 Adolf Duttweiler, *Die schweizerische Nationalbank und das Deutschlandsgeschäft der Grossbanken 1924 bis 1933*, Mém. de lic., Université Zurich 1983; André Cornu, *Contribution à l'étude de l'émission des emprunts allemands cotés en Suisse et de leur règlement après la deuxième guerre mondiale*, Thèse, Université Neuchâtel 1967.
- 5 Commission indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre Mondiale. Rapport final*, Zurich 2002.